

## CONTRAT D'ABONNEMENT/ SUBSCRIPTION CONTRACT

Nom / Name : .....

Prénom / First name : .....

Adresse / Current address : .....

Téléphone / Phone number : .....

E-mail : .....

### LANGUE CHOISIE / CHOSEN LANGUAGE

- Anglais / English       Français/ French

### DURÉE DE L'ABONNEMENT / SUBSCRIPTION LENGTH :

L'abonnement donne accès à un cours\* de 2h par semaine ainsi qu'aux séances de conversations en illimité.  
 The subscription provides access to a 2h group course per week and to the conversation sessions.

Durée de l'abonnement/ Subscription length	Prix mensuel TTC**/ Monthly payment TTC**	Date de début / Start date	Date de fin / End date
3 mois/month	85,00€		
6 mois/month	70,00€		
9 mois/month	65,00€		
12 mois/month	60,00€		

Cours <b>Booster</b> suivis d'un abonnement de <b>6 mois</b> minimum <b>OBLIGATOIRE</b> <b>Booster courses</b> followed by a <b>MANDATORY 6 month</b> minimum subscription	Date de début / Start date	Date de fin / End date
5h cours individuel / Individual course	130€	
10h cours individuel / Individual course	260€	

<input type="checkbox"/> J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'adhésion au verso / I've read and I agree with the general membership policy on the reverse of this document.  <input type="checkbox"/> J'atteste avoir reçu une copie du présent contrat / I confirm having received a copy of the actual contract.	<b>Réservé au Jardin Culturel</b>
	Date d'adhésion :
	Dates de paiements :
	Prélèvement RIB :
	Chèques :
	Espèces :

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

\* Sous réserve de disponibilité de place et de réservation préalable au cours

\*\* TVA. non applicable, art. 293 B du CGI. Auto-entreprise dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM).



## 1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'abonnement régissent les conditions de souscription et d'utilisation des différents abonnements. La signature des CGA par l'Abonné et le Payeur emporte acceptation sans réserve. Les Parties au Contrat d'Abonnement sont (1) le Membre bénéficiaire de l'Abonnement, (2) le Payeur, si différent du Membre, il est dans ce cas responsable du paiement de l'Abonnement et (3) la SARL Jardin Culturel qui propose l'Abonnement.

## 2. OBJET DU CONTRAT

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, le Membre déclare souscrire un contrat d'abonnement nominatif et incessible l'autorisant à suivre des cours comme suit : un cours en groupe par semaine et des séances de conversations illimitées sur la période de validité de l'abonnement choisi et selon un prix et des modalités financières indiqués dans le contrat d'abonnement.

## 3. PRESTATIONS

Le membre accède aux cours en groupes et aux conversations, à certains horaires et sous certaines conditions. SARL Jardin Culturel se réserve le droit de modifier ces horaires et ces prestations afin de s'adapter aux attentes de la Clientèle. Les horaires sont déterminés sur notre calendrier, disponible sur notre site web [www.jardinculturel.com](http://www.jardinculturel.com) ou dans les locaux de SARL Jardin Culturel aux horaires d'ouvertures.

D'autres prestations ou abonnements optionnels et payants pourraient être proposés au Client : le cas échéant, ces prestations pourront faire l'objet d'un contrat spécifique, complétant le présent contrat.

## 4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR / REGLES DE SECURITE ET HYGIENE

Le Membre déclare se conformer au présent règlement intérieur, y adhérer sans restriction ni réserve et de respecter les consignes suivantes :

- L'accès aux cours en groupes est réservé aux adhérents.
- Interdiction de fumer à l'intérieur du Jardin Culturel et de toucher aux TV.
- Chaque membre s'engage en cas d'accident dont il serait témoin à alerter immédiatement les secours.
- Ne pas faire rentrer des personnes non membre pendant les heures de cours en groupes

## 5. DÉPÔT

Il est rappelé expressément au Membre que les affaires personnelles ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique. Le Membre reconnaît ainsi avoir été parfaitement informé des risques encourus par le fait de placer des objets de valeur dans les locaux. Il est strictement interdit de laisser ses affaires personnelles à l'intérieur des locaux après avoir quitté les lieux.

## 6. RESPONSABILITÉ CIVILE

La SARL Jardin Culturel est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel conformément à l'article 37 de la Loi du 16 juillet 1984. La responsabilité du Jardin Culturel ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils ou autres installations.

De son côté, le Membre est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités du Jardin Culturel.

## 7. REPORT DE PRESTATIONS

Un élève qui ne se présente pas à un cours où il est inscrit, n'a droit à aucun report sauf cas particulier.

- Les reports pour cause de grossesse, accident, maladie etc... ne peuvent dépasser une durée de 6 mois.
- Les reports pour cause de vacances ne peuvent dépasser une durée de 2 semaines pour une souscription de 6 mois et 4 semaines pour une souscription de 12 mois.

Les périodes de vacances légales et les jours fériés ne donnent droit à aucun report, remboursement ou compensation.

## 8. PAIEMENTS

Les règlements doivent être effectués en euros soit par prélèvement bancaire à l'aide d'un RIB, par chèque à l'ordre de Jardin Culturel ou en espèce. **Le 1er paiement mensuel doit avoir lieu lors de l'inscription ou au plus tard le 1er jour des cours.**

## 9. MODALITÉS DE RÉSILIATION / ANNULATION

Toute demande d'annulation/ résiliation de contrat doit être faite par écrit (email, lettre postale).

Annulation du contrat à l'initiative du client avant le début des cours : Le client dispose d'un droit de rétractation de sept jours francs à compter de la date de signature du présent contrat. Pour exercer ce droit le client devra le signifier par lettre recommandée avec accusé de réception dans les délais impartis. L'exécution des prestations ne pourra débuter avant l'expiration du délai de rétractation.

Une fois la date de début de cours passée, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte sauf si la résiliation anticipée du contrat à la demande du client est justifiée par un motif légitime (maladie grave...).

\* Sous réserve de disponibilité de place et de réservation préalable au cours

\*\* TVA. non applicable, art. 293 B du CGI. Auto-entreprise dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM).



Si le membre met fin à son abonnement avant la date de fin dudit contrat : Jardin Culturel se réserve le droit de retenir un pourcentage calculé au prorata de l'abonnement du membre.

A compter du dernier mois effectif de l'abonnement, l'adhérent doit signifier par courrier recommandé avec accusé de réception si il souhaite arrêter son abonnement. A défaut, le membre reste inscrit aux cours et les prélèvements continuent d'être effectués par tacite reconduction.

Résiliation à l'initiative du Jardin Culturel :

L'abonnement est résilié de plein droit par le Jardin Culturel aux motifs suivants :

- en cas de fraude dans la constitution du dossier d'inscription (fausse déclaration, falsification des pièces...)
- en cas de défaut de paiement, étant précisé qu'un premier incident de paiement donne lieu à la suspension de l'abonnement aux cours en attendant la régularisation ainsi qu'une participation aux frais de gestion de l'impayé de 10 € (frais de banque et gestion).
- en cas d'une quelconque contravention au présent règlement.

## 10. INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Les données concernant le Client sont destinées à la gestion de l'abonnement du Client par SARL Jardin Culturel. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée « Informatique, Fichiers et Libertés », SARL Jardin Culturel pourra adresser au membre des offres sur ses services, sauf opposition de ce dernier. Dans ce cas, le membre lui adressera un courrier en ce sens. Conformément à la loi Informatique, Fichiers et libertés, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectifications relativement aux informations le concernant qu'il peut exercer à tout moment en s'adressant à la direction de SARL Jardin Culturel – 16 Rue Saint Bernard 31000 TOULOUSE.

## 11. DROIT À L'IMAGE

Le Jardin Culturel peut être amené à prendre des photos des élèves afin de les utiliser pour illustrer du matériel de promotion (brochures, sites internet...) sauf avis contraire du membre ou de son représentant légal. Cet avis devra être précisé par écrit au moment de l'inscription.

Fait le

À

Signature

\* Sous réserve de disponibilité de place et de réservation préalable au cours

\*\* TVA. non applicable, art. 293 B du CGI. Auto-entreprise dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM).